



Vélo électrique

Pédaler à vive allure en sécurité

En Suisse, les vélos électriques ont le vent en poupe. Malheureusement, le nombre d'accidents augmente lui aussi. Pédalez en toute sécurité grâce aux conseils du BPA.

Anticiper et rouler de manière préventive s'avère particulièrement important à vélo électrique. D'une part, les autres usagers de la route n'aperçoivent souvent pas les étroits deux-roues. D'autre part, il est difficile de distinguer un vélo traditionnel d'un vélo électrique au premier coup d'œil et la vitesse du vélo électrique est donc souvent sous-estimée.

Se rendre plus visible apporte également une protection supplémentaire. Il est ainsi recommandé de rouler avec les phares allumés et de porter un gilet réfléchissant de jour comme de nuit.

À effort égal, un vélo électrique roule nettement plus vite qu'un vélo traditionnel. Prévoyez donc toujours une distance de freinage plus longue.

Le port d'un casque cycliste est obligatoire pour les utilisateurs de vélos électriques rapides avec une assistance au pédalage de plus de 25 km/h. Le BPA recommande également le port du casque pour les modèles moins rapides.

Pour votre sécurité

- Anticipez et adoptez une **conduite préventive**.
- Rendez-vous **visible**, même de jour.
- Prévoyez une **distance de freinage** plus longue.
- Portez un **casque de vélo**.
- À l'achat, choisissez l'**assistance au pédalage adaptée** et envisagez un modèle équipé d'un **système ABS**.

Pour finir, optez pour l'assistance au pédalage adaptée et envisagez de prendre un modèle équipé d'un système ABS lors de l'achat d'un nouveau vélo électrique.

Plus de renseignements sur les vélos électriques sur bpa.ch